

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 MARS 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Pierre-Louis-Joseph Gendre.*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Douai, département du Nord (France), le 12 thermidor an V ; le 20 juillet 1831, il s'est engagé volontairement pour 4 ans au dépôt des étrangers ; le 23 août de la même année il a été repris de ce dépôt comme appointé, et, le 1^{er} mars 1835, il a été enrôlé définitivement pour le terme de 6 ans.

Les pièces du dossier établissent qu'il a été promu successivement au grade de caporal en 1832, et à celui de sergent au 6^e régiment d'infanterie belge, le 6 mars 1834.

Le lieutenant commandant ce régiment atteste qu'il n'a qu'à se louer du zèle et de la bonne conduite du sergent Gendre, et le général commandant la brigade dont il fait partie appuie vivement sa demande.

Les autorités consultées estiment qu'il n'est pas indigne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.